EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2025

Le Conseil communautaire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, légalement convoqué le 04/04/2025, s'est réuni au Théâtre de la Nacelle, en séance publique, sous la présidence de ZAMMIT-POPESCU Cécile, Président.

OBJET DE LA DELIBERATION

CONVENTION-CADRE DE PARTENARIAT ENTRE CY CERGY PARIS UNIVERSITE ET LA COMMUNAUTE URBAINE

Date d'affichage de la convocation	Secrétaire de séance
04/04/2025	BREARD Jean-Claude

Etaient présents : 120

AIT Eddie, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BORDG Michaël, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROSSE Laurent, BRUNET Yvette, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARBIT Jean-Christophe, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL BELLAJ Jamila, ESCRIBANO-OBEJO Maria, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HEYBLOM Frédéric, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LEBOUC Michel, LECOLE Gilles, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MINARIK Annie, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERSIL Albert, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Innocente-Félicité, SAUVE Jean-Yves, SIMEONI Christophe, SIMON Josiane, SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

Formant la majorité des membres en exercice (**141**)

Absent(s) représenté(s) : 16

BERMANN Clara a donné pouvoir à COGNET Raphaël
CHARNALLET Hervé a donné pouvoir à DEVEZE Fabienne
DEBUISSER Michèle a donné pouvoir à CONTE Karine
DUBERNARD Marie-Christine a donné pouvoir à DI BERNARDO Maryse
GAULARD Didier a donné pouvoir à TELLIER Martine
HAFID Karima a donné pouvoir à BISCHEROUR Albert
HAMARD Patricia a donné pouvoir à BLONDEL Mireille
JOREL Thierry a donné pouvoir à WOTIN Maël
LAVIGOGNE Jacky a donné pouvoir à REYNAUD-LEGER Jocelyne
LITTIERE Mickaël a donné pouvoir à FONTAINE Franck
MARIAGE Joël a donné pouvoir à LE GOFF Séverine
MOISAN Bernard a donné pouvoir à BOUTON Rémy
MONNIER Georges a donné pouvoir à NICOT Jean-Jacques
PERRON Yann a donné pouvoir à MALAIS Anne-Marie
PHILIPPE Carole a donné pouvoir à SANTINI Jean-Luc

PRIMAS Sophie a donné pouvoir à LECOLE Gilles

Absent(s) non représenté(s) : 1

EL ASRI Sabah

Absent(s) non excusé(s) : 4

ANCELOT Serge, BEGUIN Gérard, BENHACOUN Ari, DAUGE Patrick

134 POUR :

AIT Eddie, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BERMANN Clara, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BORDG Michaël, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROSSE Laurent, BRUNET Yvette, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARBIT Jean-Christophe, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL BELLAJ Jamila, ESCRIBANO-OBEJO Maria, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GAULARD Didier, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HAFID Karima, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HEYBLOM Frédéric, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBOUC Michel, LECOLE Gilles, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MINARIK Annie, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Innocente-Félicité, SAUVE Jean-Yves, SIMEONI Christophe, SIMON Josiane, SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

0 CONTRE :

0 ABSTENTION :

2 NE PREND PAS PART :

LONGEAULT François, REBREYEND Marie-Claude

EXPOSÉ

CY Cergy Paris Université (CY), fondée le 1er janvier 2020, résulte de la fusion de plusieurs établissements éducatifs, dont l'Université de Cergy-Pontoise, l'école d'ingénieurs EISTI, l'École Pratique du Service Social (EPSS) et l'École Supérieure des Métiers du Sport (ILEPS). L'ESSEC Business School est également associée à l'université.

Cette nouvelle structure a pour objectif de réinventer l'université pour préparer les jeunes générations aux défis du monde de demain, en mettant l'accent sur la durabilité et la complexité du monde moderne à travers la formation et la recherche.

CY se distingue par sa diversité et son orientation résolument internationale. L'université veut jouer un rôle clé dans la préparation des futurs acteurs du monde de demain, notamment grâce à sa collaboration avec la Communauté urbaine.

CY accueille un grand nombre d'étudiants issus du territoire de la Communauté urbaine, notamment de Conflans-Sainte-Honorine (303 étudiants), Mantes-la-Jolie et Mantes-la-Ville (216 étudiants), Les Mureaux (200 étudiants), Poissy (169 étudiants), Achères (159 étudiants) et Andrésy (115 étudiants). CY est l'université qui accueille le plus grand nombre d'étudiants issus du territoire de la Communauté urbaine.

Le Conseil de développement (CoDev), créé en 2018 par délibération du Conseil communautaire, est un organe consultatif citoyen chargé de participer à l'élaboration du projet de territoire et des politiques locales, notamment dans les domaines de l'urbanisme, du climat, et du logement

Depuis 2020, trois principaux axes de collaboration structurent les relations entre CY et le CoDev de la Communauté urbaine :

1. Accueil des étudiants au sein des services de la Communauté urbaine :
    - Des stages sont proposés aux étudiants en Licence de Géographie et Aménagement.
    - Des opportunités d'apprentissage sont également mises en place pour ces étudiants.
2. Participation du CoDev aux instances de pilotage de CY :
    - En juin 2023, le Président du CoDev, a rejoint le Conseil de l'UFR Lettres et Sciences Humaines, renforçant ainsi la collaboration entre les deux entités.
3. Projets étudiants et méthode de design : Plusieurs projets ont permis aux étudiants de CY de contribuer à des initiatives locales, apportant leur expertise et soutenant les actions de la Communauté urbaine :
    - En 2023, les étudiants de Master ont participé à des travaux sur la sensibilisation à la gestion des déchets dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV).
    - En 2024, les étudiants de Licence ont été impliqués dans des projets sur la gestion de la ressource en eau.

Il est proposé de conclure une convention de partenariat avec CY afin de :

- Développer des avantages réciproques en collaborant dans les domaines de la recherche, de la pédagogie, de la formation, et de l'organisation d'événements visant à valoriser ces activités tout en favorisant l'acculturation.
- Renforcer le partenariat établi depuis 2020, qui inclut l'accueil d'étudiants de CY au sein de la Communauté urbaine pour des stages ou apprentissages dans diverses filières, telles que :
    - Carrières juridiques (notamment en droit des collectivités territoriales, politiques publiques et contentieux publics),
    - Économie et gestion (spécialement dans les métiers de la gestion et de la comptabilité),
    - Hygiène, sécurité, santé et environnement,
    - Informatique (réseaux informatiques et télécommunications),
    - Urbanisme et géomatique,
    - Sciences et techniques (notamment en génie civil pour les Licences et Masters).
- Concrétiser l'implication des étudiants de CY dans des projets de la Communauté urbaine, tels que la gestion des déchets dans les quartiers populaires et la gestion de l'eau.

Il est donc proposé au Conseil communautaire :

- d'approuver la convention-cadre de partenariat avec CY Cergy Paris Université,
- d'autoriser le Président à signer la convention susmentionnée et tous les actes, pièces et documents nécessaires à son exécution ainsi qu'à l'exécution de la présente délibération.

Ceci exposé, il est proposé la délibération suivante :

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de l'éducation et notamment ses articles L. 711-1 et suivants,

VU la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche,

VU les statuts de la Communauté urbaine,

VU la convention de partenariat, telle qu'annexée à la présente délibération,

VU l'avis favorable à l'unanimité émis par la Commission Affaires générales le 01 avril 2025,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

ARTICLE 1 : APPROUVE la convention-cadre de partenariat avec CY Cergy Paris Université.

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer la convention susmentionnée et tous les actes, pièces et documents nécessaires à son exécution ainsi qu'à l'exécution de la présente délibération.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Acte publié ou notifié le : 15 AVR. 2025

Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le : 15 AVR. 2025

Exécutoire le : 15 AVR. 2025

(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Délai de recours : 2 mois à compter de la date de publication ou de notification
Voie de recours : Tribunal Administratif de Versailles

(Articles R.421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative).

POUR EXTRAIT CONFORME,
Aubergenville, le 10 avril 2025

Le Président

Cécile ZAMMIT-POPESCU